



MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
B. P. 1044 KIGALI

PROLOGUE : MISSION
HISTORIQUE

A Etablir un Bilan sur 20 ans

un Plan de présentation du travail

- Suivant les différents nat. pour marquer les étapes.

- Par étape avoir un même schéma

1. - Action Interieure (Voluntarisation)

a. - Sport Inst.

b. - Sport Eq.

2. - Action Exterieur (Echange culturelle
avec les autres pays)

a. - Sport Inst.

b. - Sport Eq.

3. - Formation

a. - Dans le pays

b. - A l'Extér.

4. - Infrastructure

a. - Personel

b. - Regional

c. - National

5. - Nat. Sportif

a. - Achats

b. - Aide

6. - Folklore et Laisi

ou Ballet

EPILOGUE

IIe PARTIE : SPORTS ET LOISIRS

Dans le domaine des Sports et Loisirs, le Ministère de la Jeunesse et des Sports devait procéder progressivement à l'orientation de la pratique des activités sportives et culturelles et a amorcé des échanges avec l'extérieur.

Parallèlement à l'action de réglementation, un effort de formation de cadres fut entrepris.

C'est ainsi que de 1972 à 1975, les opérations ci-après furent réalisées :

- Par format*
- Organisation de tournois et championnats annuels de Foot-ball tant à l'échelon national que communal ;
 - Formation des arbitres de Foot-ball ;
 - Création du Comité National des Sports et Loisirs ;
 - Sélection de l'équipe nationale de foot-ball qui devait rencontrer des formations sportives d'Allemagne Fédérale, du BURUNDI, de l'UGANDA et de Chine ;
 - Elaboration des Statuts et des Règlements Sportifs ;
 - Tournée de notre équipe nationale de Foot-ball en Chine ;
 - Réglementation et institutionnalisation du Ballet Rwandais par arrêté présidentiel n° 301/11 du 3 janvier 1974 ;
 - Affiliation rwandaise au Conseil Supérieur du Sport en Afrique (C.S.S.A.) ;
 - Participation du Rwanda aux activités annuelles de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française (CONFESJES) ;
 - Affiliation rwandaise à la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur (F.I.A.A.) ;
 - Exhibition du Ballet National, dans le cadre des échanges culturels, au BURUNDI, en UGANDA, en LIBYE, en U.R.S.S. ;
 - Affiliation Rwandaise à la Confédération Africaine d'Athlétisme Amateur (C.A.A.A.) ;
 - Participation rwandaise au 1er Festival International de la Jeunesse au CANADA (QUEBEC) ;
 - Organisation à KIGALI de la VIème Session de la CONFESJES ;

- Envoi de quelques éléments rwandais à l'étranger pour suivre une formation spécialisée ;
- Exhibition du Ballet de la Commune MBAZI devant les Ministres de la CONFÉJES présents à KIGALI ;
- Organisation du premier Mouvement d'Ensemble au Rwanda ;
- Mise sur pied de l'ossature de l'orchestre national.

Durant la période 1976 - 1978, le Département de la Jeunesse et des Sports s'est particulièrement préoccupé des priorités suivantes :

1. La Vulgarisation des Sports en milieu rural :

Dans le souci de concrétiser les nobles idéaux de la 2e République en ce qui concerne les activités sportives et compte tenu des vertus incontestables qu'apporte le sport à ses amateurs, le Ministère de la Jeunesse s'est efforcé de favoriser la pratique des sports dans toutes les couches sociales du pays (dans la mesure ^{de ses possibilités} ~~ou possible~~). Cette politique d'intéresser toute la jeunesse rwandaise à pratiquer les activités sportives selon les règlements et lois internationaux nous a permis de nous rendre compte que le milieu rural cache des talents non négligeables à l'échelle nationale.

2. La création des Sélections Nationales (Athlétisme, Basket-ball et Volley-ball).

Avant 76, le Rwanda comptait seulement la sélection nationale de Foot-ball. C'est pourquoi nous n'avons ménagé aucun effort pour doter le pays des sélections nationales valables que nous pouvons convoquer aux entraînements chaque fois que nous envisageons des rencontres à caractère international.

A cet effet, des championnats et compétitions ont été organisés aux niveaux communal, préfectoral et national pour élargir le champ de sélection.

3. Ouverture sur le monde sportif extérieur.

Dans le cadre de renforcer les liens d'amitié et de solidarité avec les pays amis, d'ouvrir la Jeunesse Rwandaise aux nouveaux horizons et de permettre à nos sportifs de profiter des expériences des grands athlètes étrangers, nous nous sommes affiliés aux organismes internationaux régissant les sports. Il fallait commencer par élaborer les statuts des différentes fédérations nationales à affilier.

C'est ainsi qu'actuellement le Rwanda a adhéré aux fédérations internationales et continentales d'Athlétisme, de Basket-ball, de Foot-ball et de Volley-ball.

Grâce à la documentation et aux correspondances que nous recevons de ces différents organismes, nous parvenons à préparer méthodiquement nos sportifs et à les déléguer aux rencontres internationales.

4. La formation et recyclage des entraîneurs et arbitres pour l'amélioration de la technique, de la tactique et de la morale de nos amateurs de sports.

A l'heure actuelle, la nécessité de former des cadres d'encadrement en qualité et en quantité n'est plus à démontrer. En effet, les sports doivent être encadrés par des gens compétents et pratiqués rationnellement pour améliorer les performances et obtenir des résultats satisfaisants. C'est pourquoi, dans la limite du budget nous alloué nous avons programmé les stages de formation et de recyclage des entraîneurs et arbitres.

I. SPORTS INDIVIDUELS :

En matière de sports individuels, durant cette période triennale, le Département chargé des Sports et Loisirs a pu réaliser les activités ci-après :

- Organisation d'une course de 10.000 m en 1976 à chaque chef-lieu de Préfecture ;
- Organisation annuelle du championnat interscolaire d'Athlétisme, en collaboration avec la Table Ronde de KIGALI ;
- Utilisation de l'expert Coréen en Athlétisme pour préparer la participation rwandaise aux Iers Jeux d'Afrique Centrale à LIBREVILLE en 1976 ;
- Organisation des compétitions d'Athlétisme aux échelons Communal, Préfectoral et National ;
- Organisation d'une Course Cycliste KIGALI - RWAMABANA - KIGALI ;
- Entraînement de l'équipe national d'Athlétisme et organisation des compétitions amicales entre nos athlètes et les athlètes chinois ;
- Participation du Rwanda au Championnat d'Athlétisme de la Zone V (actuellement zone 4) à LIBREVILLE ;
- Organisation d'une course cycliste dénommée "Tour de KIGALI" ;

- Grande Course Cycliste KIGALI - KIBUNGO - RUSUMO et retour à KIGALI ;
- Participation de notre équipe d'athlétisme aux 3èmes Jeux Africains à Alger.

II. SPORTS D'EQUIPE :

En ce qui concerne les sports d'équipe, durant cette même période 1976 - 1978, les actions suivantes furent entreprises :

- Programme d'utilisation de l'entraîneur coréen de foot-ball ;
- Participation de notre onze national aux 1ers Jeux d'Afrique Centrale à LIBREVILLE ;
- Organisation annuelle du championnat national de Foot-ball ;
- Affiliation du Rwanda à la Fédération Internationale de Foot-ball Association (F.I.F.A.) et à la Confédération Africaine de Foot-ball (C.A.F.) ;
- Championnat Intercommunal de Foot-ball ;
- Organisation des tournois nationaux de Foot-ball ;
- Accueil au Rwanda des équipes sportives étrangères venant du Burundi, de Tanzanie et de Chine ;
- Sortie de l'équipe nationale de Foot-ball à SAO TOME & PRINCIPE ;
- Participation régulière aux travaux de la Commission des Affaires Sociales et Culturelles de la C.E.P.G.L. et de sa S/Commission de la Jeunesse et des Sports ;
- Participation aux sessions Annuelles de la CONFEJES, de l'Assemblée Générale du C.S.S.A. et de la Conférence des Ministres chargés des Sports de la Zone 4 ;
- Préparation et participation à YADUNDE de l'équipe nationale de foot-ball et de la sélection nationale de Volley-ball, aux éliminatoires de la Zone V (actuellement Zone 4) pour les 3èmes Jeux Africains d'Alger ;
- Recrutement et encadrement technique de jeunes amateurs de Basket-ball et de Ping-Pong par 2 experts Chinois ;
- Organisation annuelle d'un championnat national de Volley-ball et de Basket-ball masculin et féminin ;
- Sélection et entraînement de l'équipe nationale de Basket-ball ;
- Affiliation du Rwanda à la Fédération Internationale de Volley-ball (F.I.V.B.) et à la Fédération Internationale de Basket-ball Amateur (F.I.B.A.) ;

- Affiliation Rwandaise à la Confédération Africaine de Volley-ball (C.A.V.B.) et à l'Association des Fédérations Africaines de Basketball (A.F.A.B.A.) ;
- Invitation des équipes de Foot-ball des pays limitrophes pour livrer des matches amicaux avec nos grandes formations sportives *du Rwanda*.

III. EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Dans le domaine de la formation de cadres sportifs, les tableaux suivants montrent les efforts fournis pour doter le Rwanda de quelques éléments techniquement compétents, en vue de l'encadrement des activités sportives :

IV. INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT SPORTIF

A. PRAMBULE :

Vers la fin de l'année 1975, le Ministère de la Jeunesse avait décidé de lancer une étude devant lui permettre une évaluation de l'INFRASTRUCTURE SPORTIVE en milieu scolaire et rural.

La première action entreprise consistait à savoir le comportement des écoles et communes dans la promotion de ce secteur.

Des éléments d'information fournis par celles-ci ont permis au Ministère de se rendre compte de nombreux aspects multidisciplinaires dans le domaine de l'Infrastructure et des équipements ainsi que les difficultés y relatives.

Sur 73 établissements scolaires, secondaires et supérieurs contactés, 72 ont répondu au questionnaire. En ce qui concerne les Communes, seulement 18 sur 143 n'ont pas répondu à notre questionnaire.

La plupart des réponses nous parvenues étaient rédigées d'une façon complète et minutieuse.

A partir des éléments recueillis, le Ministère de la Jeunesse a eu comme ambition de se placer dans une perspective à moyen terme devant lui permettre une planification d'achat d'équipement de première nécessité répondant à certains problèmes cuisants exposés par les Communes et Ecoles dans l'ordre des priorités.

C'est ainsi qu'en 1976 un petit montant a été débloqué en fonction de ce qui était prévu sur le budget ordinaire pour achat du petit matériel technique de base devant assurer la pratique du sport dans les deux milieux.

En vue de permettre au Ministère de la Jeunesse de planifier sa contribution à la promotion des activités socio-économiques, sportives et culturelles dans les communes, il a été demandé à celles-ci de préciser aussi, la part de leur budget réservé à ces activités.

B. INFRASTRUCTURE SPORTIVE EN MILIEU RURAL

Le M.R.N.D. exige que l'organisation des activités sportives et de Loisirs embrasse toutes les Communes du Pays et vise non seulement à apporter la détente intellectuelle et physique, mais encore et surtout à cultiver l'esprit de fraternité d'estime mutuelle entre les hommes, à sauvegarder les bonnes moeurs et à servir de moyen de mobilisation. Pour ce faire, le M.R.N.D. demande à l'Etat de faire un effort pour créer une infrastructure suffisante et appropriée...

Dans cette perspective, il convient de se féliciter du fait que la plupart des Communes disposent d'au moins un terrain de Foot-ball, sport considéré comme étant le plus populaire.

La préoccupation constante du Ministère de la Jeunesse a été de diversifier les disciplines sportives au niveau des Communes. C'est pourquoi il a été demandé aux Encadreurs de développer la campagne de sensibilisation des autorités communales et de la population pour se doter de terrains réglementaires de foot-ball, de basket-ball, de volley-ball et de pistes d'Athlétisme.

Malheureusement, certaines initiatives entreprises au niveau des Communes grâce aux travaux communautaires (UMUGANDA) pour se doter de terrains réglementaires ont été bloquées par le manque de machines indispensables *pour certains travaux de terrassement compliqué.*

Néanmoins, les communes ont fait quelques efforts pour aménager des terrains jusque même au niveau des secteurs.

C. INFRASTRUCTURE SPORTIVE EN MILIEU URBAIN

1. Stade de NYAMIRAMBO

L'étude technique de l'achèvement du Stade^{elle} NYAMIRAMBO a été faite en 1977. Le dossier technique et financier complet a été constitué en collaboration avec le Ministère des Travaux Publics et de l'Équipement.

Le coût du projet avait été estimé à 81.000.000 FRW. Les plans ont été transmis respectivement à la Présidence de la République et au Ministère du Plan. Celui-ci s'était montré réticent quant à l'inscription dudit projet sur le Budget de Développement et avait proposé de le confier au Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération, en vue d'entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir un financement extérieur.

Nous pensions quant à nous que ce projet devait être supporté par le RWANDA, dans le cadre de l'amélioration des infrastructures sportives à caractère régional, pour ne réserver l'aide extérieure qu'aux projets sportifs d'intérêt national comme le Stade National.

2. AMENAGEMENT STADE REGIONAUX

Il a été demandé au Ministère des Travaux Publics et de l'Équipement d'élaborer un Plan type de stade devant servir de modèle aux Préfectures comme document aide-mémoire dans l'aménagement des stades régionaux.

Le Ministère de la Jeunesse a communiqué aux Services Techniques du Ministère des Travaux Publics et de l'Équipement les caractéristiques d'un complexe sportif de type régional en ce qui concerne notamment la capacité et les installations sportives à prévoir à l'intérieur dudit complexe.

La Préfecture de GISENYI a commencé l'aménagement d'un stade régional à l'aide des travaux communautaires. Le Ministère des Travaux Publics et de l'Équipement a été contacté pour élaborer un dossier technique relatif à ce stade et désigner un technicien devant suivre de près l'exécution du projet. *Terminé*

3. STADE NATIONAL

Le projet de construction d'un stade national à KIGALI fut amorcé en 1972. En effet, c'est au courant de cette année que le site de REMERA (Commune RUBUNGO) d'une superficie de 59 Ha a été choisi. L'année suivante les dossiers d'expropriation ont été régularisés sur le budget de développement pour un montant de 3.922.972 FRW.

Immédiatement après, le dossier technique du "Projet de construction d'un stade national" fut entrepris conjointement par les Services Techniques du Ministère de la Jeunesse et du Ministère des Travaux Publics et de l'Équipement.

Le dossier technique avait été conçu sur une base d'un stade type olympique d'une capacité de 50.000 places et des annexes.

Le coût du projet fut estimé à un montant de 1.900.000.000 environ et fut, dans la suite, soumis à la République Populaire de Chine pour financement dans un mémorandum présenté par la Partie Rwandaise.

En 1978, peu avant la visite officielle effectuée en République Populaire de Chine par Son Excellence le Président HABYARIMANA Juvénal, l'Ambassade de Chine a contacté le Ministère de la Jeunesse pour revoir ensemble le contenu du projet Stade National dont le coût initial s'avérait prohibitif.

Aussi, les caractéristiques suivantes furent proposées par les experts de l'Ambassade et du Ministère de la Jeunesse, en tant qu'éléments constitutifs dudit projet simplifié :

1. Capacité : 25.000 à 30.000 spectateurs.
2. Forme : Ovale à 4 tribunes couvertes avec plusieurs entrées contrôlables. La tribune d'honneur aura des sièges fixes ; les 3 autres ne seront qu'en gradins.
3. Installations sportives : a) 1 terrains de foot-ball gazonné d'une dimension de 110 m x 75 m. ~~ou alors 100x66.~~
b) 1 piste d'athlétisme stabilisée à 8 couloirs (400 m)
c) 3 aires de lancement pour javalot, poids, disques et marteaux.

- d) 2 sautoirs: longueur, perche et triple saut.
- e) 1 salle pour les premiers soins (infirmierie)
- f) 1 local pour l'entreposage du matériel d'entretien du stade et le matériel technique.
- g) 4 comptoirs pour la vente des rafraîchissements.
- h) Vestiaires, douches et sanitaires.

- 4. Eclairage : pour les rencontres sportives nocturnes
- 5. Annexes : - Terrains d'entraînement pour Foot-ball, Volley-ball et Basket-ball.
- Aménagement d'un parking pour véhicules.
- 6. Logement des sportifs dans les annexes du stade.

Enfin, dans un contexte particulier de notre Capitale, le Ministère des Travaux Publics et de l'Équipement a entrepris une vaste étude du plan directeur de la Ville de KIGALI.

Étant donné l'importance démographique de KIGALI et son évolution, le Ministère de la Jeunesse a suggéré aux Services Techniques du Ministère des Travaux Publics et de l'Équipement de prévoir dans les différents quartiers urbains chaque fois un terrain de foot-ball, un terrain de basket-ball, un terrain de volley-ball et un jardin d'enfants pour 1000 ménages ou 5000 habitants.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a en outre élaboré et présenté son avant-projet de Plan Quinquennal 1977 - 1981 définissant la stratégie de développement des activités sportives et de loisirs au Rwanda.

L'ensemble de nos propositions furent inscrites au Plan Quinquennal définitivement adopté par les Instances Supérieures du Pays, mais malheureusement sans débloquer les crédits nécessaires à la réalisation du programme conçu.

V. FOLKLORE ET LOISIRS :

Durant les années 1976, 1977 et 1978, l'action du Ministère de la Jeunesse et des Sports s'est concrétisée notamment dans l'organisation des opérations dites "MOUVEMENT D'ENSEMBLE en 1976 (deuxième du genre dans notre pays avec les experts coréens) et en 1978 par une répétition ~~de~~ quelques chapitres exécutés en 1976. L'opération de 1978 fut encadrée uniquement par les entraîneurs rwandais.

Au cours de cette même période, le Ministère a poursuivi l'action de constitution des ballets rwandais, sans oublier l'encadrement des orchestres et le patronage des groupes théâtraux.

Dans cet effort d'organisation des loisirs, il importe de signaler que quelques troupes artistiques étrangères se sont exhibées dans notre pays, sous la supervision du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

S'agissant de la revalorisation du patrimoine culturel national, il y a lieu de souligner l'accent mis sur l'encadrement des ballets pour mettre en évidence la richesse du folklore rwandais.

Le ballet, en tant qu'institution culturelle dont le but global est de favoriser la renaissance de la culture nationale, a reçu, dès sa mise sur pied, une structure partant de la Commune jusqu'à l'échelon national.

L'évolution de cette institution peut se résumer comme suit :

1. Groupes folkloriques Communaux :

Les groupes folkloriques communaux ont suscité beaucoup d'intérêt de la part des Autorités Préfectorales et Communales, intérêt qui s'est traduit par un effort d'encadrement effectif dans plusieurs Communes du Pays. Certaines Communes sont même parvenues à constituer des troupes bien organisées et assez entraînées, capables de présenter des spectacles chronométrés. Nous pouvons citer, à titre d'exemple, les Communes NYARUGENGE, RUBUNGO, MBAZI, RUBAVU etc...

L'intervention du Ministère de la Jeunesse et des Sports a consisté notamment à confectionner des instructions à suivre pour l'organisation d'un ballet et parfois en la fourniture du matériel technique pour équiper les membres des ballets communaux qui en faisaient la demande.

2. Ballet de l'I.N.R.S.

L'Institut National de la Recherche Scientifique a mis sur pied un ballet appelé "AMASIMBI NYAMAKOMBE" qui a fait ses preuves tant au niveau national qu'international. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports, dans la limite de ses moyens, ne manque pas de soutenir cette heureuse initiative.

3. Les troupes folkloriques nationales

Partant des groupes folkloriques communaux, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a constitué, par sélection, des troupes nationales appelées "Ballets nationaux". Ces ballets nationaux ont surtout contribué à faire connaître la richesse de notre culture à l'extérieur par des sorties qu'ils ont effectuées dans certains pays (BURUNDI, UGANDA, LIBYE, U.R.S.S. et CANADA).

Les ballets nationaux ont été exhibés également plusieurs fois à l'occasion des Sommets et Conférences Internationaux organisés au Rwanda (Sommets de la C.F.P.C.L., Sommet de l'OCAM, ~~etc...~~ ~~France, africain~~ ~~etc~~) ou à l'occasion des visites officielles des Chefs d'Etat et de Gouvernement dans notre pays.

En matière de développement du Folklore, les Pouvoirs Publics ont en outre réalisé les travaux d'aménagement de l'URUKALI, sur le Budget National de Développement, en vue de servir d'Institut Rwandais du Ballet, malheureusement les locaux restaurés restent encore inutilisables faute d'équipement.

Pour info

BILAN DE L'ACTION MENEÉ EN 1979 - 1980 et 1981

A. ACTIVITES DU SECTEUR "SPORTS INDIVIDUELS"

L'essentiel des réalisations du Ministère de la Jeunesse et des Sports durant ces trois années se sont centrées sur la poursuite des activités déjà ~~amorcées~~ ^{lancées} ~~à ces années~~ antérieures aussi bien sur le plan de l'organisation nationale que sur la présence de nos athlètes dans des meetings sportifs internationaux.

C'est ainsi que les opérations suivantes furent réalisées :

- préparation et participation rwandaise au stage et meeting inter-états d'Athlétisme des pays membres de la CONFESJES à LIBREVILLE en 1979 et à DOUALA en 1981 ;
- préparation et participation des athlètes rwandais au 1er championnat africain d'Athlétisme en 1979 ;
- organisation de courses cyclistes: a) KIGALI - RWAMAGANA - KIGALI
b) KIGALI - RUSUMO - KIGALI *lm*
- patronage annuel ou championnat interscolaire d'Athlétisme organisé par la Table Ronde ;
- compétition d'Athlétisme au niveau des S/Préfectures de KIGALI (BUMBOGO et BUGESERA) ;
- compétitions d'Athlétisme dans toutes les Préfectures du pays ;
- compétitions d'Athlétisme dans la Préfecture de RUKUNGI et dans la S/Préfecture de NDIYA ;
- préparation et participation de nos athlètes nationaux au 3ème championnat d'Athlétisme de la Zone 4 à BRAZZAVILLE ;
- compétitions d'Athlétisme dans la S/Préfecture de RWAMAGANA ;

- préparation et participation des athlètes rwandais aux 2èmes Jeux d'Afrique Centrale à LUANDA
- patronnage du 1er Championnat de Tennis ;
- préparation d'un délégués rwandais au stage des dirigeants sportifs d'Afrique, d'Amérique Latine et des Caraïbes, organisé à ROME par la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur (F.I.A.A.). Le même délégué a représenté le Rwanda au 33ème Congrès de la F.I.A.A. tenu également à ROME.

B. SPORTS D'EQUIPE

Les sports collectifs ont acquis un regain d'intérêt manifeste qui s'est traduit par l'amélioration ^{de la} qualité dans l'organisation. A cet effet, le Ministre de la Jeunesse et des Sports a présidé une réunion de concertation et de réflexion, regroupant les Membres des Comités de Direction des cinq Fédérations Sportives Nationales, à savoir :

- la Fédération Rwandaise de Foot-ball Amateur ;
- la Fédération Rwandaise d'Athlétisme ;
- la Fédération Rwandaise de Basket-ball ;
- l'Association Rwandaise de Volley-ball ;
- la Fédération Rwandaise de Cyclisme.

Cette réunion avait pour objet le survol des problèmes qui se posent au niveau de chaque Fédération, l'examen du projet d'organisation générale des Sports au Rwanda et la mise sur pied du Comité National Olympique.

Même si, à cette occasion, l'ordre du jour n'a pas été épuisé, les participants ont pu appréhender l'étendue de la mission du Département et les contraintes auxquelles il doit faire face pour le développement des Sports au Rwanda.

S'agissant du point nommé des activités en sports d'équipe, les principales opérations réalisées en 1979, 1980 et 1981 sont recensées ci-après :

- sortie de l'équipe nationale de Foot-ball à BUBUMBASHI (ZAIRE) pour des rencontres amicales, en marge du Sommet de la C.E.P.G.L. ;
- institutionnalisation des tournois de Foot-ball de Pentecôte et du V Juillet. Celui-ci est doté du Trophée Président HABYARIMANA, offert par le M.R.N.D.
- institutionnalisation des tournois nationaux de Basket-ball et de Volley-ball ;

- organisation des rencontres internationales de Volley-ball entre les équipes nationales du RWANDA, du BURUNDI et du CAMEROUN; ^{en même temps,} ~~tenues qu'en~~ ~~Foot-ball~~ ^{de Football} notre équipe nationale devait rencontrer celle du GABON. Toutes ces rencontres furent organisées en marge de la Conférence des Ministres chargés des Sports de la Zone 4 qui tenait ses Assises dans notre Capitale, en janvier 1979 ;
- organisation des rencontres amicales de Foot-ball avec les formations sportives étrangères de l'UGANDA, du BURUNDI, de TANZANIE, du ZAIRE et du KENYA ;
- sortie de l'équipe championne de Foot-ball, édition 1979 (PANTHERES NOIRES) pour livrer des matches amicaux avec les équipes PAMBA et MUADUI de Tanzanie ;
- préparation et participation de l'équipe nationale de Foot-ball aux éliminatoires de la 13ème Coupe d'Afrique des Nations ;
- les équipes de l'Université Nationale du RWANDA ont livré des matches amicaux en Foot-ball, Volley-ball et Basket-ball avec l'Université du Burundi, l'Institut Supérieur Pédagogique de BUKAVU et l'Université de MAKERERE ;
- inscription du Rwanda à la 14ème Coupe d'Afrique des Nations et engagement de l'équipe RAYON SPORTS à la 18ème Coupe d'Afrique des Clubs Champions et de l'équipe MUKURA V.S. à la 8ème Coupe d'Afrique des Vainqueurs de Coupe;
- stage d'entraînement technique de l'équipe FOUDRES (Volley-ball) avec l'encadrement d'un expert français ;
- séjour au Rwanda de la deuxième mission d'entraîneurs chinois de Basket-ball et de Ping-Pong ;
- visite au Rwanda du Dr João HAVELANGE, Président de la F.I.F.A. ;
- organisation des compétitions de Foot-ball pour les juniors, cadets et minimes, espoir du Foot-ball de demain, principalement dans les circonscriptions de KIGALI, BUTARE et RUHENGRI.

C. EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports, toujours soucieux du fait que l'E.P.S. ne peut pas se développer sans disposer de cadres sportifs, a multiplié des contacts pour réaliser l'organisation des stages et séminaires nationaux d'information et de formation.

C'est dans cette optique que les opérations suivantes furent réalisées de ~~1979~~ à 1984 :

- organisation d'un stage international (Zone 4) de formation des arbitres et entraîneurs de Foot-ball de 2e degré à KIGALI avec l'encadrement technique de deux experts envoyés par la F.I.F.A. ;
- organisation d'un stage national de formation des arbitres de Volley-ball, de Basket-ball et de Foot-ball de 1er degré ;
- participation active à l'étude du projet de création d'une école d'Education Physique et Sportive, dans le Cadre de la Réforme de l'Enseignement ;
- organisation à KIGALI d'un séminaire international de formation des journalistes sportifs avec l'encadrement technique des experts envoyés par la CONFEJES ; *en 1987*
- organisation d'un stage de formation accélérée d'animateurs sportifs polyvalents avec l'encadrement des experts fournis également par la CONFEJES ; *en 1987*
- participation de délégués rwandais au séminaires de YAOUNDE pour entraîneurs de haut niveau de Foot-ball organisé par l'Académie Internationale FIFA/COCA COLA ; *en 1987*
- promotion des jeux et sports traditionnels par la réglementation écrite et par l'organisation des tournois d'IGISORO dans 6 Préfectures du pays.

D. INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

En dépit des contraintes budgétaires et du manque de techniciens compétents en matière d'aménagement des infrastructures sportives, certaines réalisations ont cependant été accomplies.

1. Infrastructure sportive en milieu rural

Il importe de signaler d'emblée qu'à ce niveau les efforts qui avaient été entrepris par la plupart des autorités communales pour se doter de terrains sportifs furent freinés par l'impératif jugé prioritaire de construction des ateliers scolaires, dans le cadre du programme national de réforme de l'enseignement.

2. Infrastructure sportive à caractère régional

a. STADE DE NYAMIRAMBO

Le Gouvernement Rwandais a décidé de financer l'achèvement du Stade de NYAMIRAMBO, en prévision des festivités marquant le 20^{ème} Anniversaire de notre Indépendance Nationale. Au cours de la première phase, soit avant le 1er Juillet 1982, les opérations suivantes seront réalisées :

- agrandir et couvrir les gradins ;
- clôturer le stade avec 6 entrées contrôlables ;
- construire les sanitaires pour le public ;
- construire les vestiaires pour les sportifs ;
- construire la cabine de reportage ;

La deuxième phase consistera à aménager les installations sportives c'est-à-dire tracer la piste d'Athlétisme et faire le repiquage du gazon sur l'aire de jeu ainsi que le marquage du terrain sans oublier l'éclairage du stade pour permettre l'organisation des compétitions sportives nocturnes.

b. STADE DE GISENYI

L'intervention du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour épauler les efforts de la population et des Autorités préfectorales pour la réalisation de cette infrastructure sportive a été concrétisée notamment par la fourniture d'une certaine quantité de matériel de construction (ciment, tôles, briques etc...) et du matériel technique (pics, pelles, houes, rateaux, marteaux etc...).

Le Stade de GISENYI n'a été achevé qu'à 90 % car seules les opérations suivantes ont déjà été achevées :

- construction d'une tribune couverte d'une longueur de 110 m ayant une capacité d'accueil de 3.400 places ;
- construction de gradins non couverts en face de la tribune pouvant contenir 4.000 spectateurs ;
- clôture avec 7 entrées contrôlables ;
- aménagement d'un terrain de Foot-ball réglementaire (110 m x 75 m).

Il reste donc à réaliser les opérations ci-après :

- construction des vestiaires ;
- construction des sanitaires ;
- éclairage du Stade.

c. STADE DE BYUMBA

La Préfecture de BYUMBA projette à son tour la construction d'un Stade Régional en Commune KIBALI. Le Ministère des Travaux Publics a été contacté par le Ministère de la Jeunesse et des Sports demandant l'élaboration d'un Plan-type pour ce genre d'infrastructure.

HUVE
STADE DE
L'ADITIE

Par ailleurs, un fonctionnaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports s'est rendu à BYUMBA, sur les lieux, pour se rendre compte de l'étendue de l'emplacement prévu pour ce projet. La parcelle actuellement disponible ne pouvant contenir toutes les caractéristiques de ce genre de complexe sportif, il va falloir abattre trois anciennes maisons officielles occupées par des agents de l'Etat. Les contacts utiles sont toujours en cours et le Préfet poursuit la collecte de financement.

d) STADE DE CYANGUGU

Les Autorités Préfectorales de CYANGUGU sont soucieuses de l'amélioration du Stade KAMARAMPAKA. Le devis déjà établi s'élève à un montant de 5.955.696 FRW.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a déjà donné 200 sacs de ciment à la Préfecture de CYANGUGU. Récemment le Secrétaire Général du M.R.N.D. a octroyé une subvention de 1.000.000 FRW à cette même Préfecture pour aider à la réalisation de ce projet "Aménagement Stade KAMARAMPAKA".

e) Il y a lieu de signaler que nous avons également enregistré l'intention des Autorités Préfectorales de RUHENGARI d'améliorer le Stade "CARREFOUR DES SPORTS".

Pour sa part, la Préfecture de GITARAMA envisage les possibilités de se doter d'une installation sportive régionale convenable pour abriter les manifestations sportives. Pour l'instant nous ne faisons qu'insister en attirant l'attention des autres Départements techniques (le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et celui des Travaux Publics) pour la réservation des espaces nécessaires dans les plans-directeur d'urbanisme et pour l'élaboration de plan-type d'implantation de l'infrastructure sportive.

3. Infrastructure à caractère national

Dans ses propositions de programmation d'infrastructures sportives, le Ministère de la Jeunesse et des Sports n'a pas perdu de vue l'impérieuse nécessité de réalisation d'opérations à caractère national tel que la création d'un Institut National d'Education Physique et Sportive, la construction de Complexes Sportifs Omnisport, comprenant des salles d'E.P.S. pour les entraînements et compétitions (gymnases) et de Centres Médico-Sportifs pour le contrôle médical des athlètes de tout genre. Ces opérations nécessitant beaucoup de fonds, on a jusqu'à présent misé sur le financement extérieur éventuel pour les réaliser.

Republique

Grâce à la politique d'ouverture pronée par la deuxième République et surtout à la sollicitude personnelle du Chef de l'Etat, le Général-Major HABYARIMANA Juvénal, la République Populaire de Chine a accepté de nous construire un Stade National à REMERA (Commune RUBUNGO) d'une capacité de 20.000 places. Il s'agit d'un Complexe Omnisport doté d'installations sportives destinées aussi bien pour les compétitions nationales et internationales que pour des séances d'entraînement dans les disciplines sportives suivantes : Foot-ball, Athlétisme, Volley-ball, Basket-ball, Tennis et Gymnastique. Dans le Cadre de ce même projet, la Partie Chinoise a accepté en outre de construire un Hôtel des Sportifs d'une capacité d'accueil de 160 lits avec un restaurant de 80 couverts.

Une mission d'experts chinois a séjourné au Rwanda pour effectuer des études préliminaires sur le terrain, en collaboration avec les Services Techniques Rwandais concernés.

A l'issue de ces études préliminaires, un contrat de conception du projet "Stade National et Logement des Sportifs" fut signé entre les deux Parties.

La Société Nationale Chinoise de Génie Civil a déjà élaboré l'Avant-Projet du Dossier Technique. Après approbation de cet Avant-Projet par la Partie Rwandaise, la Société Chinoise susmentionnée, en tant que Maître d'oeuvre, fera le Dossier Technique définitif avec un devis chiffré avant d'ouvrir le Chantier.

4. Autres contacts en matière d'infrastructures sportives

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports ne manque pas de faire inscrire certains de ses projets dans le cadre des Mémoires préparés par les Services compétents avant la tenue des Commissions Mixtes entre le Rwanda et les Pays ou Organismes amis.

A titre d'exemple, nous avons demandé au Gouvernement français de nous envoyer une mission d'experts pour mener des études d'un Plan National d'ensemble à suivre pour l'implantation future des infrastructures et des équipements sportifs et de loisirs dans tout le pays, de façon à permettre aux Pouvoirs Publics de disposer d'un programme précis, détaillé et chiffré, en vue de mieux planifier la réalisation de ces infrastructures, en tenant compte de leur coût réel et de leur impact sur les divers milieux utilisateurs.

Exp. Logne

5. Plan Quinquennal 1982 - 1986

Conformément aux instructions du Président de la République et aux indications du Ministre du Plan, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a élaboré ses propositions devant figurer dans le Plan Quinquennal 1982 - 1986. Dans le domaine des Sports et Loisirs, ces propositions définissent les objectifs globaux à atteindre à l'horizon 1986, dans les domaines de la formation de cadres, des ~~infrastructures~~ diverses, pour répondre aux idéaux du M.R.N.D.

6. Divers

Outre ce qui vient d'être mentionné plus haut, dans le domaine de l'infrastructure sportive, il convient de parler de certains projets réalisés sur l'initiative privée mais que nous nous devons de citer, vu l'intérêt qu'ils présentent pour les amateurs du sport.

Il s'agit notamment des installations sportives créées au niveau des Etablissements Scolaires Secondaires et Universitaires tel que l'Université Nationale du Rwanda, le Groupe Scolaire de BUTARE, Collège Saint André, Groupe Scolaire de BYUMBA, Collège de BYIMANA pour ne citer que ceux-là.

Nous ne passerons pas sous silence l'action louable de la Société SOMIRWA qui a construit le Stade de RWINKWAVU et celui de SHYORONGI.

Par ailleurs, l'Armée a joué un grand rôle dans l'aménagement des installations sportives permettant l'organisation des compétitions nationales et même internationales (Stade du Camp Militaire de KIGALI, terrain du Camp Militaire de KANDMBE, terrain de l'EGENA RUHENGARI etc...).

Pour en terminer, il y a lieu de mentionner le Stade de NYANZA seule installation sportive réalisée avant l'Indépendance par les Autorités de tutelle et qui, du reste, n'a jamais été achevée.

7. MATERIEL ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

Malgré la modicité du budget mis à sa disposition, le Ministère de la Jeunesse et des Sports conscient du fait que le sport ne peut se développer sans moyens matériels, d'une part, et constatant l'absence au Rwanda de magasin spécialisé à la vente d'articles de sport d'autre part, s'est trouvé dans l'obligation d'acheter lui-même et de distribuer le matériel sportif. L'achat s'effectue à l'étranger soit à travers nos Ambassades (KENYA, FRANCE et BELGIQUE), soit par l'opération "Crédit Documentaire" adressé directement à nos fournisseurs.

Bien que ne pouvant pas satisfaire toutes les demandes enregistrées chaque année, nous avons tout de même essayé de fournir du matériel technique notamment aux Communes, aux écoles, aux clubs sportifs, aux Cellules Spécialisées, aux Centres de formation des jeunes, à certaines Unités Militaires et à nos équipes nationales.

Cependant, force est de constater que notre intervention ne touche à peine que 30 % des besoins exprimés chaque année, alors que l'une des bases indispensables à la promotion des sports est la dotation du matériel et équipement sportif qui, malheureusement vient de l'extérieur et, partant, coûte trop cher.

E. FOLKLORE ET LOISIRS

Dans le domaine du Folklore et des Loisirs, l'action du Ministère de la Jeunesse et des Sports s'est poursuivie au niveau de la préparation et de l'organisation des manifestations culturelles.

De 1979 à 1981, nous avons réalisé les activités suivantes :

- Organisation du 4ème Mouvement d'Ensemble au Rwanda, avec le concours d'experts Coréens qui ont également encadré un stage de formation d'entraîneurs rwandais du Mouvement d'Ensemble. Ce stage a duré un mois.
- Le Ballet National a subi des entraînements et s'est produit à des occasions officielles notamment lors du Sommet Franco-Africain et celui de la C.E.P.G.L.
- Le Ballet National a, en outre, effectué une tournée à l'intérieur du pays. A cette occasion, il s'est exhibé à NYABISINDU, à KIGALI, à BUTARE, et à GISENYI et à *Ayumba*.
- Le Ballet de l'I.N.R.S. "AMASIMBI N'AMAKOMBE" a effectué une visite dans les Pays du Golfe. Il s'est produit également à KIGALI à plusieurs reprises.
- Plusieurs fois, les groupes folkloriques de la Commune Urbaine de NYARUGENGE, de la Commune RUBUNGO et de la Commune KANOMBE ont été mobilisés pour faire l'animation à l'Aéroport de KANOMBE lors des visites ou des déplacements présidentiels.
- L'Orchestre IMPALA, Ossature de l'Orchestre National a effectué une tournée au BURUNDI.
- Le Ministère de la Jeunesse et des Sports collabore étroitement à la mobilisation et l'encadrement des Groupes d'animation qui s'exhibent à l'occasion des festivités du 5 Juillet.

- Les orchestres du pays, auxquels le Ministère prête souvent des instruments de musique se sont produits dans la plupart des chefs-lieu de Préfecture et autres Centres Urbains en donnant des concerts ou, en animant diverses soirées dansantes.
- Plusieurs groupes artistiques étrangers se sont exhibés au Rwanda, dans le cadre des échanges culturels avec notre pays. Il s'agit notamment des artistes soviétiques, des acrobates chinois, des musiciens américains, des orchestres zaïrois, burundais, zambien et ugandais etc...
- Dans le cadre des manifestations théâtrales, il y a lieu de mentionner spécialement la présentation de la pièce "Famille Africaine", devant les Chefs d'Etat venus à KIGALI pour participer au Sommet Franco-Africain.
- Les Services du Ministère de la Jeunesse et des Sports ont participé activement à l'organisation du Concours National d'animation, sous le haut patronage du M.R.N.D.
- Une étroite collaboration existe également avec le Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandais dans l'organisation des activités culturelles à KIGALI.
- Par ailleurs, le Ministère de la Jeunesse et des Sports s'efforce de fournir de l'aide en matériel et équipement aux groupes folkloriques communaux bien organisés.
- Une Association des musiciens rwandais a été mise sur pied. Elle s'est déjà dotée d'une personnalité civile.
- Un premier concours musical, dénommé "CONCOURS SEBATUNZI" pour honorer la mémoire des grands musiciens rwandais dont SEBATUNZI est l'une des plus grandes figures, a été organisé à KIGALI.

==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*